

LE PRÉSIDENT

Quimper, le

- 5 FEV. 2013

**Monsieur le Maire**

**32, rue de Pont Aven  
29300 QUIMPERLE**

Monsieur le Maire,

Je fais suite à notre rencontre du 14 novembre et à la réunion technique du 10 décembre dernier avec mes services, et vous confirme l'accord de principe du Conseil général pour participer au financement de la rénovation/extension du gymnase communal de Kerjouanneau, équipement utilisé par les collégiens de La Villemarqué.

Ce financement sera apporté dans le cadre du contrat de territoire, en cours d'élaboration, et aux conditions suivantes :

- 50 % du coût hors taxe de l'opération de rénovation/extension de l'équipement, plafonné à 900 000 €,
- 100% du coût hors taxe des 2 vestiaires complémentaires, à créer pour les besoins spécifiques des collégiens : coût estimé à ce stade du dossier à 117 000 €.

Afin de poursuivre dans la concrétisation de ce projet, vous voudrez bien me confirmer votre engagement sur cette opération à hauteur de 50 % du coût de rénovation, soit un montant de 900 000 €.

Le scénario retenu pour le projet de rénovation/extension du gymnase, tel qu'il ressort de nos échanges, est rappelé comme suit :

Rénovation :

- réfection bardage et isolation,
- réfection chauffage,
- rénovation de la salle principale,

Création de 576 m<sup>2</sup> comprenant :

- salle d'évolution de 400 m<sup>2</sup> (ex dojo et local stockage + extension de 200 m<sup>2</sup>),
- local de stockage de 40 m<sup>2</sup>,
- 6 vestiaires élèves, 2 blocs sanitaires (198 m<sup>2</sup>),
- 1 bureau enseignant, vestiaires arbitre, sanitaire (32 m<sup>2</sup>),
- Hall/circulation (90 m<sup>2</sup>) et gradin (16m<sup>2</sup>).

Au sein des services du Conseil général ce dossier est suivi par Jean-Jacques PELLE, directeur des collèges, que vous pouvez contacter par courriel jean-jacques.pelle@cg29.fr ou par téléphone 02.98.76.26.44, pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président du Conseil général  
par délégation, Le Vice-président,



Marc Labbey

**Copie à :**

M. Quernez, Vice-président du Conseil général  
N. Ziegler, Vice-présidente déléguée au Pays de  
Cornouaille  
F. Respriget, Conseiller général  
DGA : Yves Cleac'h  
DDC : J-J Pellé, G. Penon, M. Thomas, G. Pichon,  
J. Hémerly, J-Y Sérandour